



RAPPORT D'ACTIVITES AGEPLA 2022

Rapport Moral

L'année 2022 nous a permis de retrouver un vrai rythme de travail en laissant derrière nous le « COVID » et ainsi, tirer un trait sur les interdictions de toutes sortes.

Vous constaterez au travers de ce rapport d'activité que cette année de plein exercice nous a permis d'obtenir un très bon résultat financier et ce avec un nombre d'adhérents en légère diminution. Cette réussite découle de l'implication de tous les acteurs de notre groupement, associations, partenaires institutionnels et financiers, salariés et membres du conseil d'administration. Votre implication, votre confiance et votre engagement nous ont permis de relever les défis, les contraintes et ainsi maintenir le cap de l'emploi partagé. Je tiens donc ici à tous vous en remercier chaleureusement.

Durant cette année, nous avons élargi notre groupement d'employeurs en accueillant de nouvelles associations, cette démarche de prospection et de communication nous a permis de nous diversifier et de ne pas avoir une trop forte dépendance économique avec des établissements de notre réseau. Cette stratégie de développement doit continuer et sa progression doit être maintenue tout en fidélisant nos adhérents actuels.

En parallèle, en début de cette année 2022 notre convention collective a introduit un nouveau système de classification et de rémunération. Avec l'évolution de l'inflation certains salariés se trouvaient effectivement en dessous du SMIC. Cette remise à niveau des salaires au regard des difficultés économiques du pays était effectivement primordiale. Cela a eu pour conséquence une augmentation des coûts de mise à disposition des salariés et nous avons donc travaillé à revoir notre grille tarifaire afin qu'elle soit à la fois plus juste et cohérente envers l'ensemble de nos adhérents, mais aussi qu'elle soit en phase avec nos coûts de fonctionnement et plus particulièrement sur les contrats de mise à disposition courts.

AGEPLA est reconnue dans son domaine d'activité, le travail à temps partagé est un accélérateur de compétences qui profite aussi bien aux Associations qu'aux salariés. D'un côté cela permet aux travailleurs de gérer leur temps de travail avec leur vie personnelle et aux adhérents d'accéder à du personnel qualifié sans pour autant s'impliquer dans une embauche à temps plein.

C'est dans cette philosophie que nous devons continuer d'œuvrer durant l'année 2023, en nous appuyant sur notre réseau mais aussi sur nos salariés. Nous devons persister à élargir notre horizon vers de nouveaux adhérents, à nous ouvrir à de nouveaux partenaires fiables tout en maintenant notre bon esprit de collaboration entre les équipes de salariés et les membres du conseil d'administration.

Ensemble, continuons d'avancer et de développer l'emploi partagé.

Ludovic Marinier, Président AGEPLA



Rapport d'activités

En quelques mots :

En 2022, l'activité poursuit sa progression avec un chiffre d'affaires en hausse de +1.3%, année record depuis 2018.

Nous constatons une augmentation des demandes pour des remplacements la veille pour le lendemain au sein des écoles ce qui demande beaucoup d'énergie et une grande réactivité de la part de l'équipe permanente.

Certes le nombre d'adhérents est en baisse par rapport à 2021 mais le nombre d'heures en moyenne par adhérent est en hausse de +18%.

Grâce à une équipe administrative en place et motivée, et un Conseil d'Administration toujours présent, nous avons maintenu notre activité et développé de nouveaux secteurs d'activité comme celui de la santé.

Nos salariés :



23 hommes



137 femmes

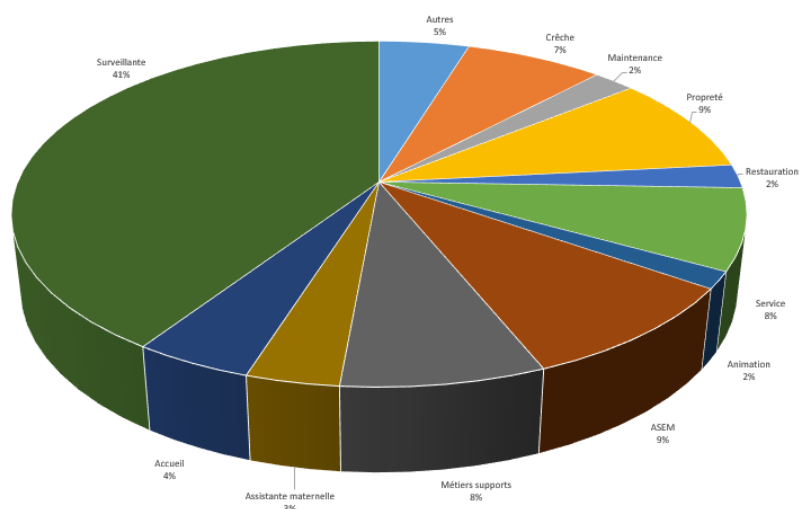
Soit 160 salariés sur l'année 2022

Malgré des offres d'emploi ouvertes aux hommes et aux femmes, force est de constater que les postes à temps partiels séduisent un plus grand nombre de femmes que d'hommes.

De même, les métiers les plus représentés dans notre activité sont ceux liés à la surveillance et au personnel de crèche.

Les métiers « supports », tels que la comptabilité, la gestion administrative ou encore les ressources humaines sont également pourvus par un public féminin.

Métiers mis à disposition



En 2022, plus de 60% de nos salariés interviennent auprès d'établissements scolaires privés avec pour mission la surveillance de cour, de cantine, ainsi que toute la partie liée à l'entretien des locaux. Ces personnes sont en partie mutualisées avec d'autres structures faisant appel à nous pour de l'entretien (type Foyer Jeunes Travailleurs, centre d'accueil...).

Pour environ 15% des salariés, les postes dans les écoles leur permettent de trouver un équilibre dans leur vie familiale ou tout simplement d'avoir un complément de salaire car elles travaillent pour un autre employeur (type transport de personnes ou service à la personne). Nous avons également des étudiants qui travaillent en collaboration avec nous pour cumuler une activité professionnelle en parallèle de leurs études.

Depuis plusieurs années nous tendons à développer notre activité en proposant la mutualisation des fonctions supports, type administratif, comptable. Cela représente aujourd'hui plus de 30% de notre activité. Nous avons à cœur de donner du sens à l'emploi partagé en proposant des contrats de travail à nos salariés qui couvrent leurs besoins : un temps partiel choisi ou un temps plein en intervenant auprès de différents adhérents (entre 2 et 5).

Nous nous sommes spécialisés dans le recrutement de ces compétences et l'équipe possède les qualifications nécessaires pour accompagner nos adhérents et nos prospects dans l'identification de leurs besoins et la mise en œuvre de leur recrutement via la mise à disposition de personnel formé.

Les adhérents :

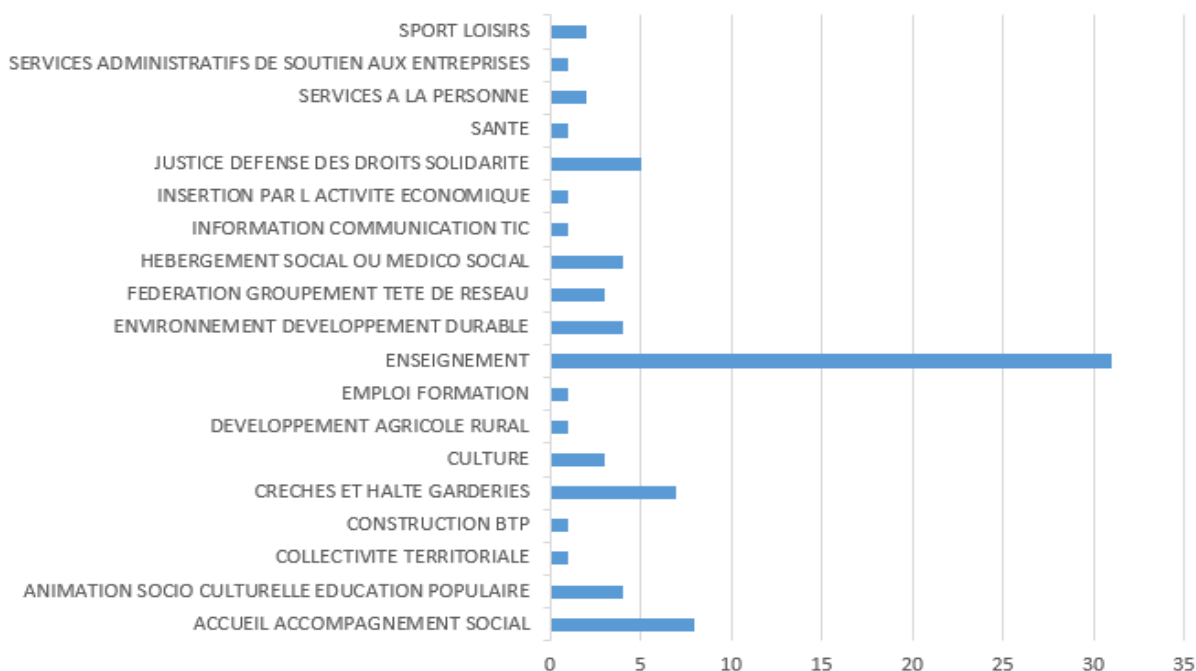


67 adhérents

19 secteurs d'activités représentés

90% des adhérents se trouvent à Nantes métropole

ACTIVITES DES ADHERENTS



Dans la continuité de la présentation des salariés, il est donc évident que le secteur de l'enseignement est celui qui est le plus représenté dans notre structure

AGEPLA étant un acteur reconnu dans le secteur associatif, le développement de son activité passe énormément par le bouche à oreille, et par la satisfaction de nos adhérents quant au travail accompli par l'équipe administrative et par les salariés mis à disposition.

AGEPLA est bel et bien le PARTENAIRE RH (ressources humaines) pour ses adhérents, avec toutes les missions administratives et de conseils juridiques que cela comporte. Nous avons aussi constaté au fil des années une demande accrue sur les besoins dits « urgents » de nos adhérents pour faire face à des remplacements immédiats, sur du court ou moyen terme. Nous proposons également des prestations de recrutement pour répondre au mieux aux attentes de nos adhérents. Cela demande beaucoup de réactivité et engendre en contrepartie un travail administratif significatif et une bonne compréhension du besoin de nos adhérents.

En 2022, nous avons établi :



611	Factures
38 185	Heures facturées
1 063	Bulletins de paie



1 060	Contrats de travail
--------------	----------------------------

Un Groupement d'Employeurs n'est opérationnel que si l'équipe gestionnaire est en mesure de répondre aux attentes des adhérents.

Plus qu'un Groupement d'Employeurs, nous avons à cœur de mettre en place une politique humaine répondant autant aux attentes de nos adhérents qu'à celles de nos salariés.

Bien entendu, les salariés mis à disposition possèdent de nombreuses qualités, dont la plus grande qui est l'adaptabilité. En effet, nous pouvons compter sur des salariés qui sont prêts à intervenir avec un délai de prévenance réduit pour répondre aux demandes de dernière minute. La cohésion entre l'équipe administrative et les salariés sur le terrain est primordiale pour perdurer et apporter un service de qualité.

En 2022 c'est :



CDI	66	
CDD	94	tout au long de l'année



ETP	25	(équivalent temps plein)
------------	-----------	---------------------------------

Notre politique de communication :

L'année 2022 nous a permis d'être bien présents sur les réseaux sociaux



216 abonnés



16 000 visites par an sur le site internet



413 abonnés



4 newsletters diffusées en moyenne à 3 400 tiers.



Nos orientations pour les prochaines années :

Développer les métiers tertiaires au sein de nos structures adhérentes et continuer à conquérir de nouveaux adhérents par notre présence physique, nos participations aux forums d'emploi, construire de nouveaux partenariats avec les acteurs de l'ESS et de la métropole nantaise.

L'après crise a eu des effets sur le rapport au travail : confinées, les personnes ont pris conscience de l'importance mais aussi de l'emprise du travail sur leur vie, et ont pu, pendant cette forme de pause, prendre de la distance par rapport à leur travail. Aujourd'hui, la majorité des salariés souhaite concilier vie professionnelle et vie privée que ce soit pour les femmes comme pour les hommes.

A nous, de recréer du lien, de donner envie aux candidats de venir travailler avec AGEPLA, de fidéliser nos salariés en s'appuyant sur les entretiens professionnels, et de continuer à faire connaître le temps partagé qui est encore trop méconnu.

